

**Open letter to Mr. Breton, Chairman and CEO of ATOS
from the ATOS SE Council employee representatives**

Timisoara, September 2013



Dear Mr Breton,

We have recently read in the European press that you have been awarded a salary increase of approximately 16% which has led to a lot of criticism.

The SEC cannot understand how this salary increase is justified as we know that our colleagues in Spain, for example, recently experienced a salary reduction of approximately 4%. We do not expect our CEO to get such an increase in his salary when we know that Atos employees in other countries have received a small increase, no increase or a reduction.

We understand that a salary increase of a CEO is always approved by the Management Board of Director's but that does not mean that you have to accept such an increase.

You will understand that we are now receiving questions from Atos employee's from many countries on how it is possible that our CEO receives an increase which, in their opinion, is excessive. We have no answer to these questions and ask how your salary increase falls in line with the overall salary policy of Atos.

It would be regarded as an honorable gesture if you renounce or reduce your increase and would show solidarity with the Atos employees.

We ask you to comment on this letter.

Best regards,

Lebert Marie-Christine, Chairperson

Lettre ouverte à Mr. Breton, Président Directeur Général d'ATOS, de la part des représentants des salariés au sein du Conseil d'Entreprise Européen.

Timisoara, September 2013



Mr Breton,

Le Conseil d'Entreprise Européen a récemment vu relayé par la presse Européenne le fait que vous avez bénéficié d'une augmentation de votre rémunération d'environ 16%, ce qui a soulevé de nombreuses critiques.

Le Conseil ne peut comprendre comment s'explique pareille augmentation au regard de ce qui est vécu dans l'entreprise, en particulier nos collègues en Espagne qui se sont vus appliquer une réduction de salaire d'environ 4%. Le Conseil n'attend pas que Le Président Directeur Général bénéficie d'une telle augmentation lorsque dans le même temps, les salariés d'Atos dans tous les pays se voient appliquer soit une faible augmentation, soit aucune augmentation voire même une réduction de leur salaire.

Si le Conseil peut entendre que la rémunération du Président Directeur Général puisse être décidée et approuvée par le Conseil d'Administration, cela ne signifie aucunement que vous devez systématiquement l'accepter.

Vous comprendrez que nous recevons maintenant de très nombreuses questions de salariés d'Atos de tous les pays qui souhaiteraient comprendre cette augmentation jugée partout excessive. Le Conseil ne peut apporter de réponse satisfaisante et vous interroge : comment pareille augmentation peut-elle être cohérente avec la politique salariale de l'entreprise envers ses salariés ?

Ce serait un geste jugé honorable que de savoir renoncer en tout ou partie à cette augmentation, montrant ainsi votre solidarité avec tous les salariés.

Dans l'attente de votre réponse,

Cordialement,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. Lebert', with a long horizontal stroke extending to the right.

Lebert Marie-Christine, Secrétaire